



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

commerce international

Question écrite n° 73394

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le pillage du patrimoine artistique africain. Au Nigeria, au Niger et ailleurs, des fouilles illégales sont effectuées grâce à la complicité - due à la pauvreté - de la population locale. Les trésors ainsi retrouvés alimentent un marché mondial qui s'intéresse de plus en plus aux arts premiers africains. A cela s'ajoutent les vols commis dans les musées du continent noir. Afin d'arrêter le pillage, le Mali a conclu un accord interdisant l'exportation de ses antiquités aux Etats-Unis. D'autres pays pourraient suivre. Mais il faudrait aussi sensibiliser les collectionneurs privés et certains musées américains, qui constituent le débouché principal d'un trafic plus ou moins clandestin. Il lui demande ce qui pourrait être fait afin de lutter contre ce trafic et de développer la préservation du patrimoine artistique africain.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73394

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : affaires étrangères, coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1026